

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE – MASTER 2 GRH – 2020/2021

ACTUALITÉS SOCIALES

Synthèse réalisée par Noé HERNANDEZ et Clara GAILLARD à partir du quotidien LIAISONS SOCIALES

Du 14 juin au 18 juin 2021

CONDITIONS DE TRAVAIL (DURÉE, RUPTURE, CDD...)

<p>LS 14/6 Page 1</p>	<p>Avis d'inaptitude : le délai de contestation court dès la notification de l'avis du médecin du travail <i>Cass. soc., 2 juin 2021, n° 19-24.061 FS-P</i> Dans un arrêt du 2 juin 2021, la Cour de cassation précise qu'en cas de contestation d'un avis d'inaptitude, le point de départ du délai de 15 jours pour saisir le conseil de prud'hommes court à compter de la notification de l'avis, et non à compter de la notification des éléments médicaux justifiant la position du médecin du travail.</p>
<p>LS 14/6 Page 4</p>	<p>Les conflits de valeurs au travail concernent 60 % des actifs <i>DARES Analyses n°27, «Conflits de valeurs au travail: qui est concerné et quels liens avec la santé ?», 27 mai 2021</i> «Six actifs occupés sur dix signalent être exposés à des conflits de valeurs dans leur travail», signale la Dares dans une étude publiée le 27 mai 2021, les plus fréquents étant les conflits éthiques dus au fait que les travailleurs doivent faire des choses qu'ils désapprouvent. Les salariés les plus exposés aux conflits de valeurs et à leur cumul déclarent plus fréquemment une santé physique et mentale dégradée.</p>
<p>LS 15/6 Page 2</p>	<p>La Mutuelle générale instaure une nouvelle organisation du travail innovante <i>Accord du 11 mai 2021 relatif à la mise en place de l'« Open travail » à la Mutuelle générale</i> Depuis le 1er juin 2021, les 1900 collaborateurs de la Mutuelle générale bénéficient d'un accord baptisé « Open travail ». Signé à l'unanimité le 11 mai 2021, il propose un nouveau mode d'organisation du travail permettant « une meilleure conciliation des activités professionnelles et personnelles des collaborateurs ». Dans ce cadre, la Mutuelle générale s'engage à mettre en place un dispositif d'accompagnement renforcé et adapté pour les collaborateurs : formation, équipement informatique, participation financière...</p>
<p>LS 16/6 Page 3</p>	<p>Les transports routiers de voyageurs revalorisent les salaires au 1er avril 2021 <i>Avenants du 19 mars 2021 relatifs aux rémunérations conventionnelles dans les transports routiers de voyageurs</i> Quatre avenants du 19 mars 2021 ont revalorisé, au 1er avril 2021, les salaires minimaux dans les transports routiers de voyageurs. Ils ont été déposés le 5 mai 2021 à la DGT en vue de leur extension.</p>
<p align="center">ÉCONOMIE EMPLOI ET CHÔMAGE</p>	
<p>LS 16/6 Page 2</p>	<p>L'Assemblée nationale adopte le PLFR pour 2021 en première lecture <i>Projet de loi de finances rectificative pour 2021, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture le 11 juin 2021</i> Le 11 juin dernier, les députés ont adopté le projet de loi de finances rectificative pour 2021 (PLFR) en première lecture. Les députés ont, entre autres, introduit la possibilité de prolonger par décret, au-delà du 31 août 2021, le dispositif d'aide au paiement des cotisations et contributions sociales en faveur des employeurs particulièrement affectés par la crise liée à la Covid-19.</p>
<p>LS 16/6 Page 3</p>	<p>L'aide aux jeunes en accompagnement intensif ouverte aux publics suivis par les Cap emploi <i>D. no2021-751 du 11 juin 2021, JO 12 juin</i> Une aide financière mensuelle peut être octroyée aux jeunes chômeurs de moins de 26 ans en accompagnement intensif auprès de Pôle emploi ou de l'Aphec depuis le mois de janvier 2021. Un décret du 11 juin étend le bénéfice de cette aide aux jeunes en situation de handicap, en suivi intensif auprès des Cap emploi.</p>
<p>LS 16/6 Page 5</p>	<p>Tout comme la CPME, le Medef s'inquiète de la hausse du prix des matières premières. <i>Medef dans un communiqué de presse du 14 juin (v. aussi l'actua- lité n°18326 du 15 juin 2021).</i> Depuis la fin 2020, les entreprises françaises sont confrontées à une flambée inédite des coûts des matériaux, à laquelle s'ajoutent des délais de livraison de plus en plus longs. La CPME a d'ailleurs demandé, notamment, à la veille d'une réunion le 15 juin au ministère de l'Économie sur le sujet, que les prix payés par les acheteurs publics, ministères et collectivités territoriales, puissent être indexés sur les prix des matières premières « pour tenir compte de la réalité de la situation économique des secteurs ».</p>

FORMATION

LS 16/6 Page 3	Un guide pour les alternants en mobilité à l'étranger La Fipa (Fondation innovations pour les apprentissages) a présenté le 10 juin son « guide de l'alternant en mobilité internationale ». Ce guide vise à encourager et simplifier la mobilité des alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans ou hors de l'Union européenne.
LS 17/6 Page 5	J-13 avant la fin du transfert du DIF sur le CPF, des « milliards » perdus pour la formation <i>AFP</i> Les salariés du privé n'ont plus que deux semaines pour transférer les droits qu'ils ont acquis de 2008 à 2014 au titre du droit individuel à la formation (DIF) sur leur compte personnel de formation (CPF). La date limite pour reporter les heures de DIF sur le CPF, initialement fixée au 31 décembre, a été reportée au 30 juin 2021.

PROTECTION SOCIALE

LS 15/6 Page 3	Les entreprises de moins de 10 salariés doivent ouvrir un compte AT-MP avant le 1er décembre 2021 <i>Note de l'Assurance maladie du 7 juin 2021</i> À compter du 1er janvier 2022, la notification dématérialisée du taux de cotisation d'accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) deviendra obligatoire pour toutes les entreprises qui relèvent du régime général, quel que soit leur effectif, sous peine de pénalité. Dans une actualité mise en ligne sur le site Ameli le 7 juin dernier, l'assurance maladie indique qu'à cette fin, l'ouverture d'un compte AT-MP sur le portail net-entreprises.fr est nécessaire avant le 1er décembre 2021, si l'entreprise n'en est pas déjà dotée, ce qui vise en particulier celles de moins de 10 salariés.
LS 17/6 Page 3	Activité partielle: les garanties de prévoyance complémentaire seraient maintenues au-delà du 30 juin d'après la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) <i>Projet d'instruction DSS relative au traitement social du financement patronal de la prévoyance complémentaire collective et obligatoire en cas de suspension du contrat de travail, juin 2021</i>

RELATIONS SOCIALES (DROIT SYNDICAL ; IRP ; CONVENTIONS ET ACCORDS)

LS 16/6 Page 1	L'annulation des élections peut être demandée avant même la tenue du scrutin <i>Cass. soc., 12 mai 2021, no19-23.428 F-P</i> La Cour de cassation admet, dans un arrêt du 12 mai 2021, que celui qui saisit le tribunal judiciaire avant les élections, d'une demande d'annulation du protocole préélectoral, est recevable à demander, dans la même requête, l'annulation des élections à venir en conséquence de l'annulation du protocole préélectoral sollicitée. Inutile, dans ce cas, de réitérer la demande d'annulation du scrutin dans les 15 jours suivant le déroulement de celui-ci.
LS 18/6 Page 2	Les partenaires sociaux ouvrent une négociation pour organiser la prolongation du CSP <i>Négociation nationale interprofessionnelle autour du contrat de sécurisation professionnelle (CSP)</i> Les organisations patronales et syndicales représentatives ont lancé, le 17 juin, une négociation nationale interprofessionnelle autour du contrat de sécurisation professionnelle (CSP). La convention de 2015 aujourd'hui en vigueur arrive en effet à échéance au 30 juin 2021 et renvoie à la convention d'assurance chômage de 2017. Elle doit donc être aménagée pour permettre de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique.
LS 18/6 Page 1	Pour désigner un adhérent en tant que DS la renonciation des candidats doit être préalable <i>Cass. soc., 9 juin 2021 no 19-24.678 F-P</i> La Cour de cassation avait déjà précisé que lorsque tous les élus ou tous les candidats présentés par un syndicat lors des dernières élections ont renoncé à être désignés délégué syndical (DS), il est possible de désigner à cette fonction l'un de ses adhérents au sein de l'entreprise ou de l'établissement ou l'un de ses anciens élus ayant atteint la limite de trois mandats successifs au CSE. Cependant, cette renonciation écrite doit intervenir avant la désignation dérogatoire, faute de quoi cette dernière pourra être annulée, ajoute la chambre sociale dans un arrêt du 9 juin.

COVID-19

LS 14/6 Page 5	Les salariés volontaires quel que soit leur âge peuvent se faire vacciner par les services de santé au travail. <i>Questions-réponses sur la vaccination par les services de santé au travail, mis à jour par le ministère du Travail</i> Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a mis une nouvelle fois à jour sur son site Internet le Questions-réponses sur la vaccination par les services de santé au travail (SST), le 10 juin 2021. Il prend ainsi en compte l'ouverture de la vaccination, depuis le 31 mai, à toutes les personnes majeures, et ajoute le vaccin Moderna aux vaccins utilisables par les services de santé au travail.
-------------------	---